Mons: Inculpation de l'auteur de 48 vols dans le Hainaut

Mons (/regions/mons)

M.Da.

Publié le 05-03-21 à 17h41 - Mis à jour le 05-03-21 à 17h41

L'auteur a été retrouvé grâce aux témoignages des victimes.



4

C'est le fruit d'un travail acharné. Ce mercredi 3 mars, l'auteur d'une quarantaine de faits de vols a été écroué par la Juge d'instruction. Au total, l'individu a commis 48 vols dans une vingtaine de communes différentes dans le Hainaut. C'est grâce à une enquête de plusieurs mois auprès des citoyens âgés que le voleur a été retrouvé.

Les services de police locale des Divisions de Mons et de Tournai ont mené une vaste enquête relative à l'affaire. Des vols commis entre la fin de l'année 2019 et le début 2021, soit plus d'un an. Le modus operandi et le profil des victimes se recoupaient. "Sous couvert d'un animal égaré à devoir retrouver ou d'un verre d'eau étanchant une soif impérieuse, l'individu établissait un contact oral avec des personnes isolées, âgées entre 75 et 90 ans, afin de perpétrer des larcins", explique la zone de police de Mons-Quévy. L'objectif était de voler les biens précieux de ces personnes comme leurs bijoux en or et leurs liquidés. Heureusement, aucun fait de violence ou d'agressivité n'a été relaté pas une des victimes.

La zone de police soupçonne l'intervention d'une tiers personne. "L'auteur a pu être aidé d'un complice, soit une personne qui distrayait la victime durant le vol, soit un guetteur dans un véhicule", déclare Morgane François, chargée de communication. Finement rodé, l'auteur opérait souvent ses vols sur le temps de midi ou en début d'après-midi. Pour les policiers, le moment n'a pas été choisi au hasard. Il pouvait ainsi profiter des siestes fréquentes des personnes de cet âge. Au plus grand soulagement des citoyens, l'auteur a été arrêté le mardi 2 mars pour être présenté au Juge, qui a décidé de l'envoyer en prison.

ublicité		



Et c'est un travail de groupe. Afin d'élucider l'ensemble des faits, les enquêteurs du Département de la Recherche Locale de la zone de police de Mons-Quévy ont collaboré étroitement avec onze autres zones comme celles de la boraine, des Hauts-Pays ou encore de Sylle et Dendre. La police fédérale a également participé à l'enquête. Une instruction est d'ailleurs en cours auprès du parquet de Mons.

Newsletter DH Mons



◀14

Contenus Sponsorisés PUBLICITÉ